CORPORATION DE LA VILLE DE HAWKESBURY

Règlement N° 36-2023

Règlement pour imposer des droits pour des services rendus par la Ville de Hawkesbury

---

ATTENDU qu'en vertu de l'article 391 (1) de la *Loi de 2001 sur les municipalités*, L.O. 2001, c.25, une municipalité peut imposer des droits pour des services ou des activités exercées par ou au nom de toutes personnes, et;

ATTENDU qu'il est jugé opportun de réviser et mettre à jour le règlement N° 59-2019, adopté le 12 novembre 2019, ainsi que les droits imposés pour les services ou les activités rendus par la Ville.

PAR CONSÉQUENT, le conseil municipal de la Corporation de la Ville de Hawkesbury adopte ce qui suit:

1. **QUE** les droits indiqués dans les Annexes « A », « B », « C », « D », « E », « F », et « G » ci-jointes et faisant partie de ce règlement soient imposés pour les services rendus par la Ville. À moins d'être clairement indiqué dans les annexes, ces droits ne sont pas sujets aux taxes provinciales et fédérales.

2. **QU'UN** frais administratif de 15% soit chargé sur toutes les dépenses engendrées par la Ville dans le but de faire respecter tous règlements municipaux ou pour tout autre service rendu et pour lequel ces dépenses sont rechargées aux contribuables.

3. **QUE** tous les droits administratifs mentionnés dans le règlement présent doivent être payés d'avance.

4. **QUE** les frais prévus dans les Annexes jointes à ce règlement peuvent être modifiés annuellement, tel qu'exigé par l'administration et approuvé par le Conseil.

5. **QUE** les règlements N° 40-2020, N°43-2020, N°59-2019 et N°19-2022 soient par le présent abrogé.

6. **QUE** ce règlement entre en vigueur dès son adoption.

LU EN PREMIÈRE, DEUXIÈME ET ADOPTÉ EN TROISIÈME LECTURE CE 26e JOUR DE JUIN 2023.

Robert Lefebvre, Maire	**Sonia Girard, Greffière**

ANNEXE A

Finance

Déclaration écrite du trésorier concernant les arriérés d'impôt sur chaque parcelle de terrain tel qu'indiqué dans le rôle d'évaluation	90.00$
Certificat de taxes	90.00$
Relevé de compteur d'eau	60.00$
Chèque retourné par une institution financière	35.00$
Réimpression de facture / relevé (taxes, eau et égouts)	5.00$
Fausses alarmes – OPP Première fausse alarme dans une période de 12 mois 2e fausse alarme et toute alarme subséquente dans une période de 12 mois (règlement N°45-2008)	 Sans frais 100.00$/ alarme

ANNEXE B

Urbanisme

Demande, recherche, empiètement, bon de travail et tout autre document	100.00$

ANNEXE C

Greffe

Service d'un Commissaire pour les prestations de serments ou les affidavits Résident Non-résident preuve de vie du résident	 20.00$ 30.00$ Sans frais
Permis d'inhumation Décès à Hawkesbury Décès à l'extérieur Mortinaissance	 25.00$ 40.00$ Sans frais
Permis de mariage (règlement N°42-2022)	150.00$
Cérémonies civiles Inscription Frais administratifs Frais pour le célébrant Témoins (si fourni par Ville) (règlement N°42-2022)	 75.00$ 100.00$ 250.00$ 25.00$/témoin

ANNEXE D

Incendies et règlementation

OFFICIER DES RÈGLEMENTS	
Permis pour les ventes de garage (pour 2 jours consécutifs)	10.00$
Contester une décision Normes des biens-fonds, dérogations mineures, taxi, enseignes, animaux domestiques	250.00$
Licence pour chien Renouvelé avant 15 mars Renouvelé après le 15 mars Émise en novembre et décembre, comprend l'année suivante Remplacement de médaille de chien	 30.00$ 40.00$ 30.00$ 10.00$
Chenil	450.00$
Maison d'accueil pour animaux	100.00$
Frais de mise à la fourrière Première journée Chaque journée additionelle	 85.00$ 45.00$
Nouveaux arrivants (avec une preuve d'immatriculation dans une autre municipalité)	10.00$
Enregistrement des animaux exotiques	25.00$

INCENDIES	
Feu à ciel ouvert Permis de feu	 40.00$
Salle de conférence Demi-journée Journée complète	 60.00$ 120.00$ Plus taxes
Consultation de dossiers Consultation de dossiers, lettre de conformité, rapport de confirmation d'un incident, etc.	90.00$
Frais pour les systèmes d'alarmes de feu – fausses alarmes 1re fausse alarme dans une période de 12 mois 2e fausse alarme dans une période de 12 mois 3e fausse alarme et plus dans une période de 12 mois (règlement N°11-2019)	 Aucun frais 300.00$ 1,000.00$
Camion d'incendie Autopompe par heure Camion-échelle par heure Camion-échelle pour chaque heure additionnelle	 800.00$ 1,750.00$ 875.00$ Plus taxes
Formation d'extincteur Par participant (minimum de 8)	 15.00$ Plus taxes
Inspection de tuyaux d'incendie Colle 38-45mm Colle 65mm Colle 100mm	 10.00$ 14.00$ 24.00$ Plus taxes

Pompiers en surveillance Obligatoire ou si demandé, inclut 1 véhicule et 2 pompiers	250.00$/h Plus taxes
Inspection et inspection de suivi Sous 600 mètres carrés, sans excéder 2 heures	150.00$
600 - 2 000 mètres carrés, sans excéder 3 heures	225.00$
Plus de 2 000 mètres carrés, sans excéder 5 heures	300.00$
Taux horaire additionnel (lorsque le temps régulier est excédé)	75.00$
Charge d'occupant	50.00$
Lettre de conformité /Inspection pour permis alcool /Occasion spéciale/Inspection de permis	150.00$
Inspection des garderies avec permis	89.00$ Plus taxes
Autres inspections Inspection pour une demande de licence d'alcool	150.00$
Inspection de véhicule de rafraîchissement ou de camion-restaurant (aussi appelé « food truck »)	100.00$ Plus taxes
Remplissage de cylindres d'air compressé 30 minutes 45 minutes	10.00$ 12.00$ Plus taxes
Pompiers à temps pleins Première heure Chaque heure après la première, arrondie à la demi- heure	75.00$ 55.00$
Pompiers à temps partiel Première heure Chaque heure après la première, arrondie à la demi- heure Chaque heure durant neuf (9) jours fériés déclarés Chaque heure durant trois (3) jours fériés déclarés	48.00$ 40.00$ 72.00$ 64.00$
Nettoyage des tenues de combat Par tenue	75.00$ Plus taxes
Nettoyage des appareils respiratoires par appareil	50.00$
Mousse d'extinction (5 gallons)	250.00$ Plus taxes
Bombe de poudre sèche en aérosol (DSPA) (par unité)	1750.00$ Plus taxes
Produit absorbant (44 L)	65.00$ Plus taxes
Équipement d'intervention et produits consommables utilisés lors d'interventions matières dangereuses	Selon les coûts payés par la Ville
Equipement et machinerie spécialisé pour la démolition de bâtiment incendie ou dangereux	Selon les coûts payés par la Ville

ANNEXE E

Loisirs et Tourisme

Usage exclusif de la piscine incluant deux sauveteurs	138.00$/h
Sauveteur additionnel	41.00$/h
Hôpital	77.00$/h
Couloir	30.00$/h
Club de nation ORCA	77.00$/h
Écoles	77.00$/h
Lessons privées	$30.00/ 0.5h
Lessons semi-privées	$23.00/ 0.5h
Salle multifonctionelle, complexe sportif Robert Hartley	
Public	20.00$/h – cour 90.00$/h – salle
Résidents	Les résidents ont un rabais de 40% sur le prix des terrains
Associations et écoles	Les écoles et associations ont un rabais de 60%
Salle Communautaire du complexe sportif Robert Hartley	
Réunion/assemblée pour organismes à but non lucratif	33.00$/h
Location privée	36.00$/h
Célébrations aqua et glace (pour ajouter la salle à la réservation)	20.00$/h
Installation/désinstallation d'équipements	Minimum $20.00
** si un organisme veut une salle gratuite ou à prix réduit, ils doivent faire une demande de soutien**	
Glace du complexe sportif Robert Hartley	
Association	170.00$/h
École primaire	100.00$/h
École secondaire	120.00$/h
Hockey mineur	150.00$/h
Club de patinage artistique	150.00$/h
Hawks – pratiques	150.00$/h
Hawks – parties	167.50$/h
Locations de jour (7h à 17h)	180.00$/h
Locations de nuit et de fin de semaine (après 17h)	232.00$/h
Tournoi adulte	220.00$/h
Tournoi hockey mineur	170.00$/h
Célébrations sur glace	150.00$/h
Location de dalle de béton (mai à août)	60.00$/h
Exposition sur dalle de béton	1,200.00$/jour
Parcs	
Évènement pour organismes à but non lucratif	Sans frais

Terrain de Baseball (Adulte général)	20.00$/h
Locations de fin de semaine	240.00$ pour 3 jours (samedi & dimanche, gratuit le vendredi soir)
Kiosques à la Place des pionniers	Prix déterminé selon soumission
Parc de la Confédération-Public	
Sans électricité	Sans frais
Électricité de base	30.00$/h
Parc de la Confédération – évènements d'organismes à but non lucratifs	
Sans électricité	Sans frais
Électricité de base	20.00$/h
Pavillon	
Nettoyage avant évènement	20.00$
Location de chaises	1.00$/ chaise
Location de tables	4.00$/ table
Permis de stationnement – Passe de descente pour bateau	
Résident (émission initiale)	25.00$
Non-résident par saison	225.00$
Billet d'admission pour la journée	25.00$
Ancrage de bateau au parc de la Confédération	35.00$ (24h)

*****Des locations dont la majorité des participants sont âgés de 15 ans et moins ne sont pas taxables

ANNEXE F

Travaux publics

Main d'oeuvre	Taux horaire selon la convention collective et l'échelle salariale en vigueur, plus prestations de 20% Plus taxes
Machinerie	
Chargeur L4	150.00$/h
Chargeur L5	150.00$/h
Dump Truck	120.00$/h
Pelle rétrocaveuse	125.00$/h
Génératrice	50.00$/h
Balai de rue	175.00$/h
Rouleau	80.00$/h
Compresseur	25.00$/h
Kubota	75.00$/h
Screco	200.00$/h
Feu de circulation	75.00$/h
	Plus taxes

ANNEXE G

Environnement

Frais pour dégeler les services d'eau privés pour un travail commençant durant les heures d'ouverture régulières. Minimum d'une heure et les frais sont arrondis à la prochaine demi- heure	155$/h
Frais pour dégeler les services d'eau privés pour un travail commençant après les heures d'ouverture régulières. Minimum de trois heures et les frais sont arrondis à la prochaine demi-heure. Les heures suivantes doivent être chargées basé sur le taux horaire des heures d'ouverture régulières.	500$/3h 225$/h
Frais pour remplir un camion-citerne à partir de l'usine de filtration d'eau Camion-citerne de < 20m^3 (5,000 GI) Camion-citerne de > 20m^3 (5,000 GI)	 100.00$ 175.00$